



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL

2021

Que suivant l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année et fixer le jour et l'heure du début de chacune de ces séances;

Que le calendrier, a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 qui se tiendront le **deuxième** vendredi du mois et qui débuteront à 19h30 :

La dernière journée et l'heure auxquelles un conseil peut siéger sont le 8 octobre à 16h30, puisqu'il s'agit d'une année électorale ;

La séance du conseil d'octobre est prévue pour le 8 octobre à 19h30 ;

La tenue de l'assemblée du mois d'octobre est modifiée par le

- **07 octobre à 19h30**

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 16ième jour du mois d'août 2021.

Chantal Soucy
Directrice générale
Secrétaire-trésorière